

**ÉLECTIONS DU CONSEIL DE
L'IUT DE REIMS-CHÂLONS-CHARLEVILLE
Scrutin du mardi 25 octobre 2022**

RETRAIT ET DÉPÔT DES PROCURATIONS * : LISTE DES SECRÉTARIATS

Site de Châlons-en-Champagne :

- Retrait et dépôt des procurations au secrétariat du département Génie Industriel et Maintenance (GIM), auprès de Mme Nadine PRIMOT.

Site de Charleville-Mézières :

- Retrait et dépôt des procurations au secrétariat du département Hygiène Sécurité Environnement (HSE), auprès de M. Arthur BROCHAYE.

Site de Reims :

- Retrait et dépôt des procurations au secrétariat de la chef des services administratifs, auprès de Mme Valérie FERRET.

** Conformément à l'article 9 de l'arrêté n°2022-112 relatif au renouvellement des membres au conseil de l'IUT de Reims-Châlons-Charleville, « chaque procuration est établie sur un imprimé numéroté par l'établissement. Le mandant doit justifier de son identité lors du retrait de l'imprimé au sein des services de l'IUT. ».*